

Rester en lien avec l'INET

*Toutes les infos
sont sur
inet.cnfpt.fr*



*S'inscrire
à la lettre de l'INET*



@inet-cnfpt

Institut national des études territoriales INET

Institut national des études territoriales (INET)

1, rue Edmond Michelet CS 40262
67089 Strasbourg Cedex
03 88 15 52 64
accueil.inet@cnfpt.fr



Conception graphique : Tania Tolstoi • Photos : Pascal Bastien • 2025



**Institut National
des Études Territoriales**

***Devenir
administrateur ou
administratrice
territorial***

**Quand les talents grandissent,
les collectivités progressent**



Une admission sur concours

L'admission en formation initiale se fait sur concours. Organisés par le CNFPT, les concours permettent un recrutement impartial et favorisent des candidatures aux profils variés.

Trois concours existent pour accéder à la formation d'administrateur territorial :

- **le concours externe** est ouvert aux titulaires d'un diplôme bac + 3
- **le concours externe spécial** est réservé aux candidats ayant suivi les classes préparatoires « Talents », accessibles sur critères sociaux
- **le concours interne** est réservé aux fonctionnaires en poste depuis au moins 4 ans
- **le 3^e concours** est accessible à des professionnels issus du secteur privé ou associatif



L'INET : Plus qu'une école !

Depuis 1997, l'Institut National des Études Territoriales (INET), institut du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), accompagne les cadres dirigeants territoriaux dans l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Situé à Strasbourg, l'INET a joué un rôle clé dans la décentralisation en France depuis sa création. L'institut est en charge de la formation initiale et de la formation continue des cadres dirigeants de la fonction publique territoriale. Il s'engage à combiner excellence, proximité et ouverture pour répondre aux besoins en constante évolution des collectivités locales (villes, métropoles, départements, régions...) et de leurs agents.

L'INET conçoit également l'offre nationale de formation du CNFPT sur les thèmes liés aux ressources (RH, finances, numérique, communication, IA...), au management des organisations, à l'innovation et à l'action européenne, pour tous les agents territoriaux.

4 filières en formation initiale à l'INET

L'une des missions de l'INET est d'assurer la formation initiale des lauréats de concours A+, qui exerceront des postes de direction dans les domaines administratif, technique ou culturel :

- **Les administrateurs et administratrices territoriaux** occupent des fonctions de direction, soit au niveau de la direction générale, soit sur des fonctions de pilotage et gestion des ressources, soit sur une politique sectorielle.
- **Les ingénieries et ingénieurs en chef territoriaux** sont en charge de la stratégie et du pilotage de l'ingénierie territoriale. Ils exercent dans des domaines techniques ou sur des fonctions de direction générale.
- **Les conservateurs et conservatrices territoriaux de bibliothèques** occupent des postes de direction dans des établissements de lecture publique (bibliothèques, médiathèques...), qui dépendent de collectivités territoriales.
- **Les conservateurs et conservatrices territoriaux du patrimoine** ont vocation à occuper des emplois de direction au sein des établissements et services patrimoniaux des collectivités (musées, services d'archives, archéologiques ou d'inventaire...).

Une formation pour devenir cadre de direction

L'INET accueille chaque année les lauréats du concours d'administrateur territorial et les prépare à intégrer les équipes de direction des collectivités territoriales. Pendant les 18 mois de leur formation, les élèves de l'INET sont des agents du CNFPT et sont à ce titre rémunérés.

La formation d'application dispensée à l'INET remplit un double objectif de développement des compétences et d'accompagnement vers l'emploi.

Les principes clés de la formation

■ Professionnalisation

Acquisition progressive des compétences et responsabilités attendues d'un futur cadre de direction territorial.

■ Terrain

Alternance entre les périodes de formation à l'INET et les immersions en collectivités (5 périodes de stages ou missions collectives).

■ Transversalité

Croisement et interactions entre les élèves issus des différents cadres d'emplois : temps de scolarité partagés, modules de formation en commun, projets collectifs interfilière...

■ Employabilité

Accompagnement individuel de chaque élève pour construire son projet professionnel, se projeter dans une carrière et trouver un premier emploi.

■ Évolutive

Intégration des grands enjeux et grandes mutations de société dans le parcours de formation (ex : transitions numérique, écologique, enjeux européens, sécurité/défense, inégalités...).

■ Expertise métier

Développement des champs de compétences propres à la filière administrative, parcours commun avec les élèves administrateurs de l'État de l'INSP, ancrage dans un réseau professionnel...



Une formation orientée vers l'emploi

La formation à l'INET a pour finalité l'**insertion professionnelle** des futurs administrateurs et administratrices territoriaux.

Chaque élève fait l'objet d'un **suivi individualisé**, afin d'adapter son parcours de formation et ses stages à son expérience et à son projet professionnel.

Un **conseil de professionnalisation**, composé de cadres de direction en poste suit les élèves tout au long de leur scolarité et intervient aux étapes clés de leurs parcours.

L'élève est accompagné par les équipes du CNFPT dans sa recherche de poste et jusqu'à sa prise de fonction.



Une dynamique de réseau

Les 18 mois de formation favorisent également le développement du réseau professionnel des élèves : intervenants en poste en collectivités, rencontres thématiques, participation à des congrès professionnels, participation aux Entretiens Territoriaux de Strasbourg (ETS)...

En savoir plus
sur la formation
des administrateurs
et administratrices
territoriaux





Une diversité de formats d'apprentissage

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre à l'INET favorisent l'intelligence collective et la diversité de formats :

- **formations théoriques et pratiques** (études de cas, jeux de rôles, travaux collaboratifs, visites apprenantes...)

- **périodes de stages** et d'immersion en collectivités

- **formations communes** avec les élèves administrateurs, administratrices, conservateurs et conservatrices

- **modules de formation co-construits** avec les élèves

- **accompagnement méthodologique** et suivi individualisé.



Des intervenants issus du monde professionnel

L'INET ne dispose pas de corps professoral intégré. La formation est assurée majoritairement par des intervenantes et intervenants experts du milieu territorial (cadres supérieurs de collectivités, élus, consultants...), en prise avec les enjeux actuels des collectivités, mais aussi par des universitaires ou des praticiens issus d'autres fonctions publiques voire du privé.

Une formation professionnalisante

La formation de l'INET est fondée sur l'acquisition progressive des compétences attendues d'un cadre de direction territorial.

6 blocs de compétences



Culture et expertise territoriale

Gouvernance, relations aux élus, valeurs et sens de l'action publique, organisation des collectivités...



Politiques publiques

Développement économique, emploi, insertion, cohésion sociale, culture, éducation, aménagement du territoire, transition écologique...



Gestion des ressources

Finances, ressources humaines, modes de gestion, systèmes d'information, maîtrise d'ouvrage publique...



Ouverture sur la société

Valorisation de l'engagement associatif des élèves, participation à des colloques, réalisation d'études, stages d'ouverture...



Posture du cadre de direction

Management, outillage méthodologique de gestion de projets, communication...



Accompagnement vers l'emploi

Accompagnement individuel et collectif à la définition du projet professionnel

2 itinéraires transversaux



Numérique

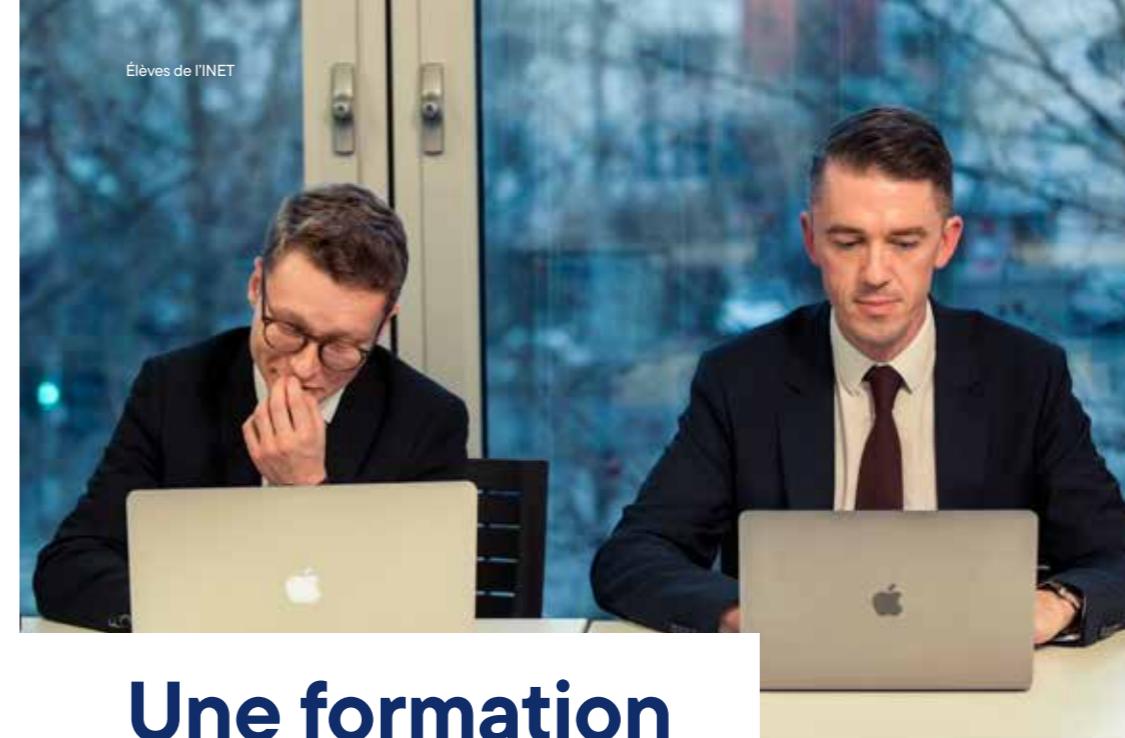
Enjeux du numérique sur l'action publique locale : intelligence artificielle, gestion des données, big data, e-management, relation aux citoyens, politique publique d'aménagement numérique du territoire...



Europe

Environnement institutionnel, fonds européens, approche comparée des politiques publiques, intégration des enjeux européens dans la gouvernance territoriale...

Élèves de l'INET



Élèves administrateurs et administratrices territoriaux

Blog des élèves administrateurs et administratrices territoriaux



Une formation de terrain

Le modèle de formation de l'INET repose sur des périodes d'immersion en collectivités qui permettent aux élèves administrateurs et administratrices territoriaux de monter progressivement en compétences et en responsabilités, vers des fonctions de direction générale.

Les stages individuels

■ Le stage d'observation (4 semaines)

Ce stage, en début de scolarité, permet de mieux comprendre l'organisation et les enjeux d'une collectivité territoriale. Il se déroule sur 4 semaines : 3 semaines de découverte au quotidien auprès d'un directeur ou d'une directrice général des services et 1 semaine dans un service de proximité.

■ Le stage thématique (7 semaines)

Ce stage vise à réaliser une mission pour une collectivité territoriale. Il permet d'approfondir une thématique liée à une politique publique ou au fonctionnement interne de la collectivité.

■ Le stage d'ouverture (4 semaines)

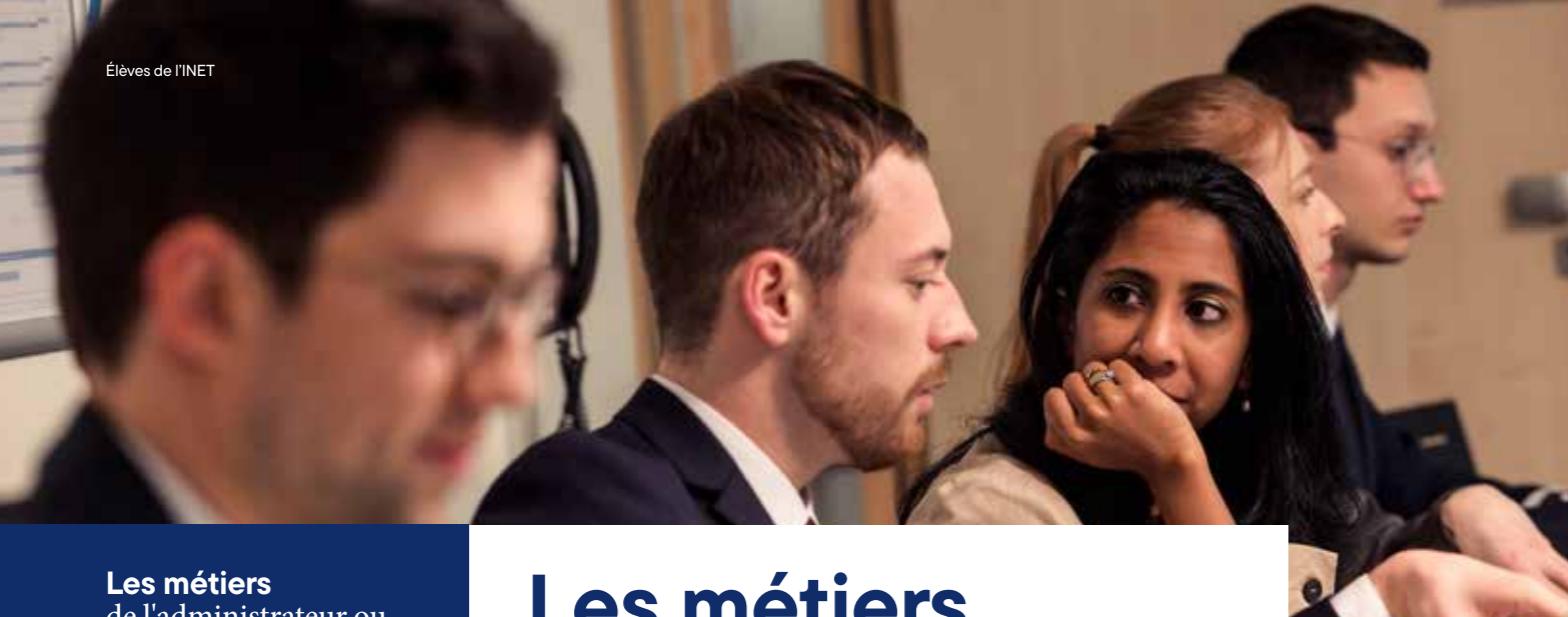
En lien avec le projet professionnel de chaque élève, le stage d'ouverture a pour objectif d'enrichir son expérience et de découvrir un nouvel environnement professionnel (secteur privé, association, service de l'Etat, collectivité européenne...).

■ Le stage de professionnalisation (13 semaines)

Ce stage, en fin de parcours, constitue l'une des principales étapes de professionnalisation pour les futurs administrateurs territoriaux. Ils réalisent une mission stratégique et opérationnelle, du niveau de responsabilité d'un cadre supérieur en poste.

Le projet collectif (9 semaines)

Le projet collectif consiste à réaliser en groupe une mission stratégique pour une collectivité. Les équipes sont composées d'élèves administrateurs et administratrices, d'élèves conservateurs et conservatrices de bibliothèques ainsi que d'élèves ingénieries et ingénieries en chef territoriaux. Il s'agit de développer la capacité de chacun à travailler en transversalité avec des professionnels issus d'autres filières, comme cela se pratique déjà au sein des équipes de direction des grandes collectivités territoriales.



Les métiers
de l'administrateur ou
de l'administratrice
territorial



Un accom- pagnement tout au long de la carrière

À l'issue de leur formation initiale, les administrateurs et administratrices territoriaux continuent à bénéficier d'un accompagnement des équipes du CNFPT aux étapes clés de leur carrière :

- **retours de promotion** à 1, 3 et 10 ans pour les anciens élèves
- **offre de formation continue**
- **conseil et orientation** pour les projets de mobilité
- **organisation d'événements** en lien avec les enjeux de la profession
- **mise à disposition de ressources** documentaires métiers et thématiques, etc.

Les métiers de l'administrateur ou de l'administratrice territorial

Ce cadre d'emploi correspond à un statut de la fonction publique qui permet d'accéder à des responsabilités de direction générale dans une collectivité territoriale (ville de plus de 40 000 habitants, département, région, structure intercommunale...).

L'administrateur ou l'administratrice exerce ses fonctions, soit directement au sein de la direction générale, soit sur des fonctions de pilotage et gestion des ressources (finances, affaires juridiques, ressources humaines...), soit sur une politique sectorielle (éducation, culture, action sociale, développement économique, aménagement du territoire...).

Les compétences attendues

Management d'équipe	Vision stratégique	Conduite du changement	Pilotage de projets complexes	Relations aux élus et usagers
---------------------	--------------------	------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Il ou elle contribue à la conduite de l'action publique locale aux côtés des élus, pour les citoyens et les usagers des services publics de proximité.

Il ou elle pilote des projets stratégiques, en lien avec le projet global de la collectivité, afin de construire l'avenir d'un territoire. Il ou elle contribue à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation, la modernisation et la promotion des politiques publiques.

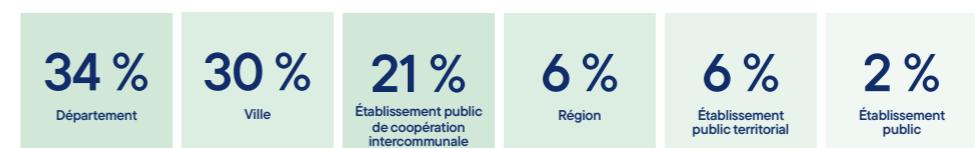
Le management est au cœur du métier d'administrateur ou d'administratrice, qui anime et encadre des équipes importantes, pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'agents.

Chiffres clés à la sortie de l'INET

Au terme de la formation à l'INET, les élèves administrateurs et administratrices territoriaux sont inscrits sur une liste d'aptitude et recherchent par eux-mêmes leur premier poste en collectivité. Un an après la fin de la scolarité, l'ensemble des élèves a trouvé un poste.

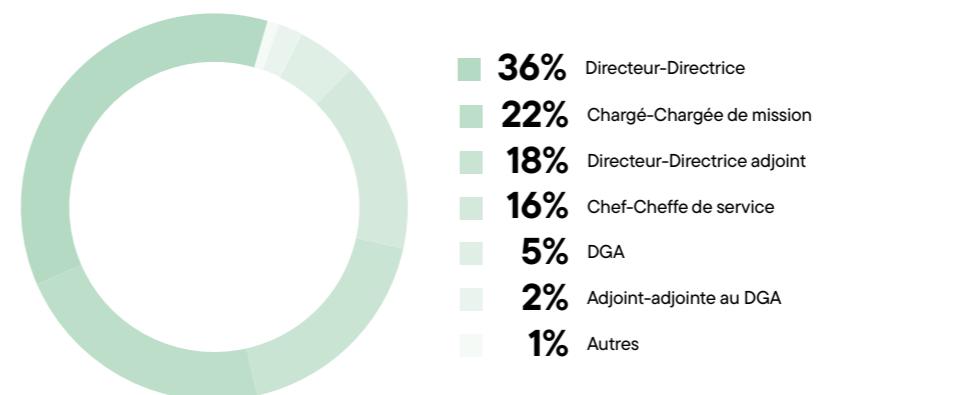
Types de collectivités

Au 1^{er} emploi*



Types de postes

À la sortie de l'INET*



Le répertoire
des métiers
territoriaux
du CNFPT



Principaux domaines d'activité

Au 1^{er} emploi*

- Missions transversales
- Solidarités
- Finances
- Ressources humaines
- Ressources
- Développement territorial
- Culture, éducation, jeunesse
- Services à la population

Témoignages vidéo

Administrateur
ou administratrice
territorial,
un engagement
pour les collectivités



* Chiffres de l'insertion professionnelle des élèves à la sortie de l'INET